

# Compte-rendu du 1<sup>er</sup> conseil d'école

**Jeudi 8 Novembre 2018**

« *Ecole Arc-en-ciel de Bras-sur-Meuse* »

**Présents :** Mlle KOLODZIEJCZAK (Directrice)  
Mlle COLMART (Professeur des écoles)  
Mme SIRI (Professeur des écoles)  
Mme THIL (Vice-présidente de la CAGV, chargée du Service Petite Enfance)  
Mr VERNEL (Maire de Marre)  
Mr VELAIN (Maire de Vacherauville)  
Mme URVOY (Adjointe au Maire de Champneuville)  
Mme SOUBRIER, DDEN  
Mme GIRARDIN (Directrice du périscolaire) et Mme DONETTI (son adjointe)  
Mmes ROUYER, LEPEZEL et Mr GROOT KOERKAMP (Représentants des parents d'élèves)  
Mmes BOULANGER, BLAVETTE, ESTIENNE (Suppléantes des représentants de parents d'élèves)  
Mlle BRIARD (ATSEM)  
Mme LECOURTIER (AVS et accompagnatrice de bus)

**Excusés :** Mme GERIN (Inspectrice de l'Education Nationale)  
Mr HAZARD (Président de la CAGV)  
Mr DIDRY (Maire de Bras sur Meuse)  
Mr MATHIEU (Maire de Charny sur Meuse)  
Mr GERARD (Maire de Chattancourt)  
Mme DAUTEL (Professeur des écoles)

**Secrétaire de séance :** Mlle COLMART (enseignante)

Début de ce conseil : 18h00

## **1. Présentation des membres du Conseil d'école :**

- Ses membres
  - Résultats des élections des représentants des parents d'élèves : Les élections se sont déroulées **le Vendredi 12 Octobre 2018** à l'école Arc-en-ciel de Bras-sur-Meuse de 8h30 à 12h30.
    - nombre d'électeurs : 134
    - nombre de votants : 83
    - taux de participation : 61.94%
- ⇒ Participation légèrement inférieure à l'an passé (65.81%)

Ont été élus : 3 titulaires : Mmes LEPEZEL, ROUYER, GROOT KOERKAMP

3 suppléantes : Mmes BOULANGER, ESTIENNE, BLAVETTE

## **2. Effectifs rentrée 2018 :**

75 élèves à l'école maternelle :

- 25 élèves en classe de TPS/PS (5 (+2 en Janvier) + 18)
  - 25 élèves en classe de PS/MS (5+ 20)
  - 25 élèves en classe de MS/GS (6 + 19)
- 1 inscription + 1 radiation depuis septembre en GS

## Tableau de l'origine des élèves et répartition dans les classes

### Ecole Maternelle Arc-en-ciel – 2018-2019

		Douaumont	Bras	Marre	Charny	Vacherauville	Champneuville	Chattancourt	Hors RPI	Total
Laurence COLMART	TPS	0	3	1	1	0	0	0	2	25
	PS	0	5	3	6	0	0	2	2	
Laetitia KOLODZIEJCZAK	PS	0	3	1	1	0	0	0	0	25
	MS	0	6	1	2	3	0	3	5	
Marie-Paule DAUTEL	MS	0	1	0	1	2	0	0	2	25
	GS	0	2	2	3	5	1	0	7	
<b>TOTAL :</b>		<b>0</b>	<b>19</b>	<b>8</b>	<b>14</b>	<b>10</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>18</b>	<b>75</b>

### 3. Organisation pédagogique de l'école :

#### ➤ Les enseignantes :

Cette année encore, toutes les classes sont dédoublées le matin. Les après-midis, Mlle KOLODZIEJCZAK prend en charge tous les MS et Mme DAUTEL tous les GS.

Mme SIRI décharge Mme DAUTEL tous les lundis et également Mlle KOLODZIEJCZAK tous les mardis.

#### ➤ Les décloisonnements :

Toutes les enseignantes décloisonnent les lundis et mardis après-midis avec les classes de MS/GS.

→ Mlle Kolodziejczak initie les élèves de MS à des jeux phonologiques (Lundi)

→ Mme SIRI enseigne les domaines du vivant, de la matière et des objets aux GS (Lundi) et aux MS (Mardi)

→ Mlle Colmart encadre les élèves de MS (Lundi) et GS dans des activités graphiques (Mardi)

→ Mme DAUTEL initie les GS à la phonologie (mardi)

De plus, Mlle Colmart décloisonne les jeudis avec la classe de GS et les vendredis avec la classe de MS, elle forme les élèves aux arts visuels.

#### ➤ Les différents intervenants :

- **Les ATSEM :** Il y a 3 ATSEM au sein de l'école : Mmes BELLETEIX (MS/GS), HUSSON (TPS/PS) et BRIARD (PS/MS)

Ces agents sont chargés de l'assistance au personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des jeunes enfants, ainsi que de la préparation et de la mise en état de propreté des locaux et du matériel servant directement à ces enfants.

- **L'AVS :** Mme LECOURTIER accompagne un élève de MS à raison de 12h/semaine. Le reste du temps, elle est en renfort dans les classes.

- **Le RASED :** Susceptible d'intervenir pour les classes de MS/GS à partir de Janvier, la priorité étant portée sur les cycles 2.

## ➤ Les activités régulières :

- **Le projet « lire et faire lire » :** Il s'agit de lecture d'albums par des bénévoles.  
Mme COLSON et Mme MAHUT encadrent cette activité tous les jeudis à tour de rôle une fois par semaine (début de l'activité après les vacances de Toussaint)
  - avec la classe de Mlle KOLODZIEJCZAK (4 groupes)
  - avec la classe de Mlle COLMART (4 groupes)
  - avec la classe de Mme DAUTEL (1 groupe)

- **La bibliothèque de BRAS :**

Les élèves de GS se rendent une fois/mois à la bibliothèque municipale de Bras depuis Octobre 2018

- **Prêt d'un livre BCD école :**

Tout comme les années précédentes, les élèves de TPS/PS/MS empruntent tous les vendredis un livre de la BCD de l'école qu'ils rapporteront le vendredi suivant.

→ *l'école pourrait bénéficier d'une subvention de l'éducation nationale pour renouveler ses livres*

- **La ludothèque :** Centre Couten de Verdun

Le partenariat avec la ludothèque est reconduit pour cette année scolaire. Une animatrice de la Ludothèque se déplacera une fois/mois à l'école pour présenter des jeux aux 3 classes.

## ➤ L'APC (= Activités Pédagogiques Complémentaires) :

- La note ministérielle **du 29 mars 2018** indique qu'à compter de la rentrée scolaire 2018 « l'heure hebdomadaire » dédiée aux activités pédagogiques complémentaires « **sera spécifiquement dédiée à la mise en œuvre d'activités relatives à la maîtrise de la langue et à la lecture** »

- Les enseignantes de l'école interviennent 2x30' chaque semaine (modalités préconisées par l'IEN) les Jeudis de 16h30 à 17h et les Vendredis de 16h30 à 17h (Mlle Colmart) et de 13h à 13h30 (Mmes DAUTEL/KOLODZIEJCZAK) Elles concernent tous élèves de GS et MS

⇒ **Présentation de l'avenant au Conseil**

*Avis du Conseil : Beau projet, très attrayant, motivant*

→ *validé par le Conseil*

- L'action a débuté le 08/11/18

En équipe, nous avons décidé de ne pas proposer d'APC durant cette première période afin de laisser à nos élèves le temps de s'adapter dans leur nouvelle classe.

## **4. Le règlement intérieur :**

Distribution du règlement aux différents membres du Conseil et lecture des nouvelles mentions. Il s'appuie, selon les directives de l'inspection, sur le règlement type départemental des écoles maternelles et élémentaires de 2017.

L'équipe enseignante a apporté quelques modifications à celui de l'an passé suite à la parution de ce nouveau règlement type départemental

**Avis/suggestion(s) apportée(s) par le conseil d'école :** RAS

Le nouveau règlement intérieur a été voté à l'unanimité.

Ce règlement sera affiché à l'école et distribué à chaque famille. Toute inscription dans le RPI implique son acceptation. Parallèlement à celui-ci sera ajoutée la charte de la laïcité qui devra également être émarginée par chaque famille.

## 5. SECURITE :

### ➤ PPMS (= Plan de mise en sûreté) :

Ces documents, destinés à aider les écoles à définir un plan de prévention et de mise en sûreté face à l'accident majeur et au risque « attentat », comportent les informations et la démarche pour la mise en place de mesures destinées à assurer la sécurité des élèves et des personnels, en attendant l'arrivée des secours.

Ce *Plan particulier de mise en sûreté* se compose à présent de deux documents propres à chaque établissement scolaire.

→ *rappel des risques : inondation, tempête, risque industriel, transports de marchandises dangereuses, engins de guerre et risque « d'attentat/intrusion ».*

Durant l'année scolaire, chaque école doit réaliser **trois exercices « incendie »** et **deux exercices de mise en sûreté**. Le premier exercice incendie a été organisé le 13/09/18 et le premier exercice de mise en sûreté portant obligatoirement sur l'exercice « attentat intrusion » a été réalisé le 05/11/18.

Ces exercices se sont bien déroulés, le mode d'évacuation suite à « la présence d'un objet suspect » a été testé.

- Avis du Conseil d'école :

→ RAS

## 6. Projet d'école :

- L'état des lieux, le diagnostic et la définition des objectifs de ce nouveau projet d'école ont été définis en Juin 2016. Validé par l'IEN à la rentrée 2016, le plan d'actions est en cours d'évaluation par l'équipe enseignante.

- Présentation du projet d'école : 3 axes

→ Les actions 1, 8 et l'avenant concernant les APC vont être mis en œuvre cette année.

<b>Axe 1 : Amener chaque élève sans distinction au meilleur niveau de maîtrise possible au regard des compétences du socle commun</b> et de la progressivité des apprentissages de la maternelle au collège	
<i>Objectif 1 :</i> <i>Améliorer le geste graphique vers une exécution soignée</i>	Action 1 : Programmation de cycle graphisme décoratif/écriture Action 2 : Retour réflexif pour améliorer ses compétences graphisme (outil)
<i>Objectif 2 :</i> <i>Développer un support commun évolutif dans les rituels</i>	Action 3 : La comptine des jours de la semaine Action 4 : La date
<b>Axe 2 : La vie scolaire</b> qui fait de la question éducative une préoccupation concertée de tous y compris des partenaires de l'école (parents, mairies, associations)	
<i>Objectif 1 :</i> <i>Harmoniser un livret scolaire unique et progressif, accessible à toute la communauté éducative et en référence aux nouveaux programmes</i>	Action 4 : Le carnet de suivi des apprentissages
<i>Objectif 2 :</i> <i>Renforcer la fonction de la place de l'élève dans le groupe classe</i>	Action 5 : Un référent des règles de vie Action 6 : Sanction du non-respect des règles de vie
<b>Axe 3 : L'éducation culturelle et artistique, sportive et humaniste</b> qui contribue à l'égalité de tous les élèves.	

<b>Objectif 1 :</b> <i>Améliorer le parcours artistique et culturel de l'élève</i>	Action 7 : Programmation de cycle dans les domaines artistiques Action 8 : Le cahier individuel de PEAC « le parcours d'éducation artistique et culturelle »
---	---

## 7. Bilan financier.

- Le montant de la coopérative scolaire est défini en fin d'année scolaire et voté lors du troisième conseil d'école. Le montant pour l'année 2018/2019 est toujours de 30 euros.

Pour l'heure, **10.18 euros**/élève ont été utilisés : (reste : 19.82 €/élève)

Objet	Montant/élève
Adhésions OCCE	3.16€
Achats divers pour la classe : <i>arts plastiques, cuisine...</i>	3.16€
Matériel pédagogique : <i>livres, jeux, vélos...</i>	1.86€
Sorties	2€
TOTAL :	<b>10.18€</b>

- Subvention CAGV :
  - Lecture du bilan 2018-2019 : 2448 euros 36 euros/élève  
→ Lecture
  - Projet personnalisé 2018: La subvention de l'an dernier de 680 euros n'a toujours pas été versée  
→ Mme Thil informe le Conseil que la subvention va être prochainement versée
  - Projet personnalisé 2019 : Le dossier est à retourner pour le 23/11/18. Les enseignantes doivent se réunir prochainement pour discuter du voyage de fin d'année et rédiger le projet

## 8. Projets, activités, sorties de l'école :

### ➤ L'USEP :

- Les manifestations : 7 rencontres (3 départementales + 3 de secteur)

- 3 rencontres départementales :

\* Jeux athlétiques pour les MS/GS le 18/09/18 au Parc de Londres à Verdun

\* Meuse à vélo : du 04/02 au 08/02/19

\* Printemps des maternelles le 12/06/18 au château de Thillombois

- 3 rencontres de secteur sur le temps scolaire :

\* Jeux d'opposition du 26/11 au 30/11/18 à Dieue

\* Activités Gymniques du 25/03 au 29/03/19 à Belleville

\* Orientation : du 17/06 au 21/06/19 à Maison Rouge

- 1 animation école le 09/11/18 : Objets volants

- Reconduction d'une demande de subvention à chaque commune du RPI pour l'année 2018/2019 :

Comme les années précédentes, chaque demande de subvention va être établie au prorata du nombre d'élèves scolarisés et domiciliés dans ces différents villages.

	Prix	Nombre	TOTAL
<b>Affiliation de l'association (y compris abonnements)</b>	<b>37 €</b>	<b>1</b>	<b>37€</b>
<b>Adhésions animateurs USEP</b>	<b>16.20€</b>	<b>3</b>	<b>48.60 €</b>
<b>Adhésions USEP enfants (maternelle)</b>	<b>5.40€</b>	<b>75</b>	<b>405 €</b>
<b>Transport</b>	<b>345€</b>	<b>5 bus</b>	<b>345 €</b>
<b>Frais de gestion</b>	<b>100€</b>		<b>100 €</b>
	<b>TOTAL</b>		<b>≈ 935.60 €</b>

⇒ Avis des élus : Les maires acceptent cette demande et vont en délibérer lors de leur prochain conseil municipal.

Ces derniers acceptent de prendre en charge les enfants Hors RPI mais **demandent à la directrice de se renseigner pour une subvention de la CAGV pour les 18 élèves hors RPI.**

➤ Activités réalisées cette première période :

- Vente de « porte-clés » au profit de la coopérative scolaire ≈ 284 euros
- Venue du LUDOTHEQUE: le 28/09/18, 19/10/18 (matin)
- Animation « sécurité routière » pour les MS/GS le 15/10/18
- 1<sup>ère</sup> Sortie USEP départementale les 18/09/18 « jeux athlétiques » au Parc de Londres avec les MS/GS

- Activités à venir cette seconde période :

- Animation USEP « objets volants » le 09/11/18
- Animation « jeux de société » par la Ludothèque de Verdun le 23/11/18, le 04/12/18
- Venue de Saint Nicolas à l'école le 06/12/18 (matin) + goûter de la saint Nicolas
- Spectacle de Noël – Association EN MUSIQUE « Le voyage de Xocolatl » le 14/12/17 à 10h

- Projet à venir au cours du 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestre : (en cours de programmation)

- Les différentes rencontres USEP : cf. calendrier ci-dessus
- Photos de classe
- Photos de Carnaval le 07/03/19
- Voyage de fin d'année le 10/05/18 au Parc de Sainte Croix à Rhodes
- Randonnée pédagogique artistique : lieu + date à définir

Avis du Conseil : Mr VERNEL, Maire de Marre, propose d'accueillir cette manifestation dans son village. Il invite les enseignants à venir reconnaître le parcours au printemps et va se renseigner auprès du « Village Gaulois » si ce dernier accepterait un partenariat avec l'établissement pour la restauration. La date retenue serait celle du Samedi 15/05/19.

## 9. Questions diverses :

- L'espace « parents » : Reconstitution de l'action

Principe : Cet espace « parents » est un lieu principalement dédié aux rencontres individuelles et collectives et doit faciliter la participation des familles, les échanges et la convivialité autour d'une thématique. Les rencontres doivent y être organisées dans le respect des valeurs de la République et notamment des principes de neutralité et de laïcité

Programmation retenue : Une rencontre « le développement du langage et l'importance du jeu chez l'enfant » en Mars 2019

→ *Intervenant : Mme Caillet (orthophoniste)*

→ *Les modalités sont à définir : la directrice va sonder les familles pour savoir à quel moment ces dernières seraient le plus disponible (sur/hors temps scolaire)*

- Demandes à la CAGV :

- L'équipe enseignante demande la subvention d'un photocopieur couleur et la subvention d'un lecteur DC/MP3 par classe et d'une sono portable USB Bluetooth

→ *Mme Thil invite l'équipe à se rapprocher du service informatique*

- Remerciement à la CAGV pour les travaux réalisés dans la cour :

- \* nouvel enrobé

- \* traçage de jeux

### - Demandes, remarques des parents :

- Un représentant des parents d'élève signale qu'un chauffeur de bus (BUS 1) démarre avant que tous les enfants soient attachés

→ Mme Thil et Mlle Girardin prennent part de cette remarque et vont rappeler les règles de sécurité à la Compagnie de transport

- Un représentant des parents d'élève informe le conseil que la modification des horaires d'école diminue la pause de midi pour le dernier village desservi et que cela est difficile.

→ La directrice et les membres de la CAGV entendent ce constat mais rappellent que les modifications des horaires ont été votées unanimement en toute connaissance de cause.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.